Envoyé en préfecture le 06/06/2024
Reçu en préfecture le 06/06/2024
Publié le 06/06/2024
ID : 060-216002105-20240604-CCASDELIB202407-DE

CCAS d'Ercuis

EXTRAIT DU REGISTRE DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE DU CCAS

CCAS DELIBERATION N°2024 07

SEANCE DU 04 JUIN 2024

Convocation	du	24 MAI 2024
Affichage	du	24 MAI 2024

Nombre de membres en exercice	09
Nombre de présents	07
Nombre de votants	07
PROCURATIONS	00

Objet : AIDE FINANCIERE POUR MME MACHADO LILIANA

L'an deux mil VINGT-QUATRE, le QUATRE mai à QUINZE heures, l'assemblée délibérante dûment convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie NIGAY, Président.

Présents :
Jean-Marie NIGAY, Président, Christiane VAN BOXSTAEL, James MARECHALLE, Régis ROSELLE, Elu(e)s membre du CCAS, et, Guy DUPONT, Patrick GRARE, Dehiba MARTIN, membre(s) du CCAS

Absentes excusées :
Julie SPIRA,
Anne-Luce FUSZ,

Secrétaire : Christiane VAN BOXSTAEL

CONSIDERANT la demande d'aide émanant de la Maison Départementale de la Solidarité de Chambly relative à une demande d'aide à l'égard de Madame MACHADO pour une aide ponctuelle d'un montant de 100 € dans le cadre de la régulation de sa facturation de flux électrique.

Les membres du CCAS aimeraient avoir plus d'informations sur la situation de Madame MACHADO et demande que celle-ci soit reçu par le Président du CCAS et les membres intéressés.

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré,

L'assemblée délibère, à la majorité
(CONTRE : R ROSELLE)

Article 1 : **ACCEPTER** l'octroi de l'aide ponctuelle de 100 € à l'égard de Madame MACHADO.

Le Président
Jean-Marie NIGAY

MAIRIE D'ERCUIS C.C.A.S.

Le Maire certifie, en application de l'article L2131- Général des Collectivités Territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le

Le Président,
Jean-Marie NIGAY

MAIRIE D'ERCUIS C.C.A.S.

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355